



INITIATIVE VASCO DA GAMA : ETATS DES LIEUX ET PROCHAINES ETAPES

Cette note présente les différentes actions en cours au sein de l'initiative Vasco da Gama de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM). Lancée en 2010, cette initiative vise à stimuler la coopération entre régions, universités, réseaux thématiques européens et les institutions européennes dans le domaine de l'éducation et de la formation maritimes.

Dans cette note, les actions de la CRPM sont présentées au sein des axes de la stratégie pour le renforcement du capital humain, de l'employabilité et de la compétitivité en Europe lancée en Juin 2016 par la Commission européenne. Ces axes sont les suivants :

- Améliorer la qualité et la pertinence des programmes de formation et d'éducation ;
- Renforcer la visibilité et la comparabilité des compétences et des qualifications ;
- Améliorer la veille stratégique sur les besoins en matière de compétences et d'information, pour une bonne orientation dans les choix de carrière.

La CRPM s'appuiera sur ces différentes initiatives pour contribuer au développement politique de la stratégie européenne. Dans cette perspective, elle participe également au groupe d'experts « Blue skills » mis en place par la Commission européenne, qui a débuté ses travaux le 1^{er} Juin 2016.

Cette nouvelle action de la CRPM concerne la mobilité et la formation de jeunes étudiants et demandeurs d'emplois.

1. Améliorer la qualité et la pertinence des programmes d'éducation et de formation

1.1. Biotechnologies bleues : le projet Blue careers (BBMBC) : « a blue biotechnology master for a blue career »

Le projet BBMBC fait partie des 6 projets sélectionnés par la Commission européenne dans le cadre de l'appel à propositions « Blue Careers »¹. Piloté par l'Université de la Rochelle, BBMBC développe un nouveau parcours de formation innovant de niveau Master sur l'exploitation du potentiel des biotechnologies bleues dans le domaine de la santé, de la nutrition et de l'aquaculture. Le développement de ce nouveau parcours de formation s'appuie sur une étroite collaboration entre Universités, Entreprises et Régions atlantiques.

En tant que partenaire de ce projet, la Commission Arc Atlantique de la CRPM est chargée d'en assurer les activités de dissémination et capitalisation, et d'encourager la transférabilité de l'initiative parmi les Régions atlantiques.

1.2. Transports maritimes : l'université d'été Vasco da Gama 2017

L'Université Aldo Moro de Bari (Italie) et la CRPM organiseront, du 17 au 21 Juillet 2017, une Université d'été à Taranto (Italie) qui portera sur les synergies entre le développement du transport maritime et la protection de l'environnement marin.

35 étudiants y participeront à titre gracieux. Le Secrétariat général de la CRPM prendra part directement aux travaux via une intervention sur la politique européenne de transport maritime.

Cette Université d'été est la deuxième que la CRPM organise, suite à celle qui avait eu lieu en Août 2015 à Kalmar (Suède). La CRPM poursuivra cette dynamique.

2. Améliorer la veille stratégique sur les besoins en matière de compétences et d'information

Technologies maritimes : l'initiative « BLUEPRINT maritime »

Dans le cadre de la stratégie pour le renforcement du capital humain, de l'employabilité et de la compétitivité, la Commission européenne a lancé, en Février 2017, l'initiative BLUEPRINT². Dotée d'un budget d'environ 4 millions d'euros et financée via le programme ERASMUS +, BLUEPRINT vise à développer des plateformes composées de professionnels de la formation afin d'anticiper l'évolution des besoins en compétences.

¹ <https://ec.europa.eu/easme/en/call-proposals-blue-careers-europe>

² <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=738&langId=fr&pubId=7969>

5 plateformes thématiques seront développées, dont une sur le thème maritime. La plateforme Blueprint maritime portera sur les technologies maritimes telles que définies dans le rapport LeaderShip 2020. Ce rapport, auquel la CRPM avait directement contribué, définit des priorités européennes partagées par un ensemble d'acteurs de la construction navale, des énergies marines et des technologies associées.

Par ailleurs, les plateformes devront produire des feuilles de routes visant à améliorer et/ou créer des nouvelles stratégies en matière de formation/éducation. Elles devront aussi délivrer des recommandations politiques, adressées principalement aux Etats membres, qui seront chargés de la mise en œuvre des feuilles de routes à l'horizon 2021.

Dans ce contexte, la CRPM a rejoint un partenariat piloté par l'organisation SEAEUROPE³. Dans l'hypothèse où cette proposition serait retenue, la CRPM contribuera très directement à la mise en place de la plateforme sectorielle. Son rôle sera d'organiser l'implication des Régions qui le souhaitent dans cette initiative. Dans l'hypothèse où la proposition pilotée par SeaEurope ne serait pas retenue, la CRPM s'impliquera via d'autres voies, moins directes, dans le fonctionnement de la plateforme Blueprint maritime.

3. Promotion de parcours éducatifs et/ou de formation dans un cadre d'échange et de mobilité entre régions

Mobilité des étudiants et demandeurs d'emploi : lancement de l'initiative « Vasco da Gama - youth mobility »

En lien avec la région des Açores, la CRPM lance une nouvelle initiative pour soutenir la mobilité des étudiants et de demandeurs d'emplois en Europe. Cette initiative vise à compléter les opportunités déjà proposées par l'Union européenne à travers des programmes tels qu'Erasmus.

Dénommée «VASCO DA GAMA YOUTH MOBILITY (VDG YM)», cette initiative s'adressera à deux publics :

- Jeunes étudiants (niveau Master I ou II) qui souhaitent participer à des programmes de formation existants dans une autre Région membre de la CRPM ;
- Demandeurs d'emploi (18 – 30 ans) qui souhaitent bénéficier d'une expérience professionnelle dans une entreprise localisée dans une autre Région membre de la CRPM

VDG YM couvrira les domaines thématiques de la « croissance bleue et verte », en lien avec le cœur de métier de la CRPM.

L'initiative sera basée sur le principe qu'une Région A pourra envoyer un certain nombre de candidats dans une autre Région B, laquelle, à son tour, aura le droit d'envoyer le même nombre de candidats dans la Région A. Dans ce contexte, la Région d'accueil se chargera :

- D'identifier les établissements d'éducation/formation ainsi que les entreprises qui sont susceptibles de proposer des opportunités d'accueil ;

³ <http://www.seaeurope.eu/template.asp?f=index.htm#box-nine>

- Du suivi de la mise en œuvre de la période d'échange ;
- De la prise en charge d'un ensemble de coûts liés :
 - Au fonctionnement de l'initiative (participation dans les Régions, coûts du personnel pour les procédures d'identification de candidats etc.) ;
 - A la mobilité des personnes impliquées (frais de voyage, d'hébergement, assurances).

La gouvernance de VDG YM sera assurée par un « Core group » des Régions membres, qui seront sélectionnées parmi les Régions qui adhéreront à la mise en œuvre de la première action pilote. Ce core-group comprendra un maximum de 2 Régions par pays participant, ainsi que la Présidence et le Secrétariat Général de la CRPM.

Dans un premier temps, l'initiative qui sera lancée sur une période d'un an, démarrera au plus tard au deuxième semestre 2018.

Cette initiative sera officiellement lancée par le Président de la CRPM, lors du Bureau politique de la CRPM de Juin 2017 à Stavanger. Un appel sera lancé aux régions membres pour rejoindre l'initiative. Le Secrétariat général de la CRPM travaillera ensuite avec les régions impliquées pour développer un cahier des charges spécifique comprenant une méthodologie et un périmètre thématique de la première action pilote du programme. Un document spécifique couvrant ces aspects sera ensuite présenté pour validation lors de l'Assemblée Générale de la CRPM en octobre 2017.